

ORAL 1 - LANGUE FACULTATIVE - ALLEMAND

Le Jury Allemand LV II a constaté un niveau beaucoup plus homogène que celui des années précédentes. Autant qu'auparavant, on a relevé un certain nombre de candidats très faibles d'un niveau extrêmement fragile (à peine capables de formuler correctement quelques phrases cohérentes), d'autres, au contraire, d'un niveau tout à fait satisfaisant. Même si l'enseignement de l'Allemand au cours des deux années de Prépa continue à être «léger», voire irrégulier ou même inexistant une ou même les deux années durant, il a semblé cependant nettement plus aisé de «réactiver» certaines connaissances «latentes», aussi bien du point de vue lexical que grammatical où l'on a constaté une certaine amélioration pour ce qui est de la capacité d'auto-correction et de la rapidité de réaction des candidats (accords, problèmes syntaxiques, etc...).

Néanmoins, on a relevé certaines faiblesses persistantes du point de vue morpho-syntaxique : Parmi ces fautes récurrentes figurent notamment les problèmes de déclinaison (dus à une connaissance plutôt approximative de la rection des verbes et/ ou des prépositions, ainsi que des verbes à prépositions fixes), ainsi que des problèmes de conjugaison (accord singulier/pluriel).

Au niveau de la présentation et de l'analyse des textes on constate que ceux-ci sont le plus souvent bien compris, mais c'est la présentation qui souffre toujours d'une certaine «Sur-structuration» artificielle, ainsi que des expressions idiomatiques employées de manière quasi systématique tels que : «dieser Text handelt von» ou encore «der Titel des Textes ist...» (alors que le titre du texte figure généralement au-dessus du texte!).

Si cette systématisation trop rigide et répétitive pouvait être évitée et donner lieu à plus de flexibilité et diversité dans l'expression individuelle, cela pourrait permettre un mode d'expression plus «naturel», qui s'approcherait davantage d'une certaine aisance et d'une spontanéité individuelle, qui sont supposées caractériser généralement tout commentaire d'un texte à l'oral et surtout le dialogue qui s'ensuit ... et cela même dans une situation pas forcément «naturelle» d'un face-à-face avec un ou plusieurs examinateurs.

ORAL 1 - LANGUES FACULTATIVES ANGLAIS

Le jury a trouvé le niveau des candidats convenable dans l'ensemble. Cependant il serait bon de veiller davantage à la correction grammaticale et de travailler préalablement la phonétique anglaise pour améliorer un accent trop souvent typiquement français.

Le jury constate que beaucoup d'élèves sont tentés de lire un texte qu'ils ont rédigé pendant le temps de préparation, alors que l'usage de simples notes servirait mieux leur prestation.